

3 octobre 2000

00.355

### **Question Adrien Laurent**

#### **A cinquante mètres près...**

Le nouvel arrêt "Vaumarcus - La Rochelle" sur la ligne de bus "Gorgier - Yverdon" se situe à quelque cinquante mètres de la frontière de notre République... sur sol vaudois, ce qui implique que l'abonnement "Onde verte" ne permettrait pas d'y monter ou d'y descendre sans bourse délier!

Selon nos informations le "car postal" aurait admis de considérer "à l'interne" cet arrêt comme "neuchâtelois"...

Le Conseil d'Etat peut-il nous confirmer cette information, car cet arrêt dessert principalement le Camp de Vaumarcus, institution romande pour la jeunesse dont l'autorisation d'exploiter est délivrée par le canton de Neuchâtel, et la Clinique La Rochelle, établissement hospitalier neuchâtelois?